

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 37 (1908)

Heft: 5

Rubrik: Conférences régionales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qui se destinent à l'état ecclésiastique, de préférence à ceux de la paroisse de Treyvaux, 300 fr. ; à la bourse communale de Treyvaux, 100 fr.

Enfin, il institua héritier, à charge de payer les legs ci-dessus, l'Hospice des Pauvres de Treyvaux, que cette paroisse venait d'établir à la Perrausaz, en 1852.

Ces dispositions testamentaires, émanant d'un homme simple, modeste, relativement pauvre, ne peuvent que nous toucher et nous émouvoir, d'autant plus qu'elles n'ont encore, à ce que nous sachions, jamais été révélées au public. Du moins, elles ne figurent pas dans les journaux de l'époque et aucune des notices consacrées aux institutions hospitalières et aux établissements charitables du canton ne daignent la mentionner. Et, cependant, quoi de plus consolant et de plus encourageant que de voir un homme, petit aux yeux du vulgaire, mais grand devant Dieu, se priver du nécessaire, amasser honorablement sou par sou une jolie fortune et l'offrir tout entière au Dieu des miséricordes. On comprend alors pourquoi M. Raphaël Horner, de regrettée mémoire, vouait une vénération spéciale à ce digne éducateur et à ce bienfaiteur avisé de l'humanité.

R. CHASSÔT.

CONFÉRENCES RÉGIONALES

Ecoles ; Courtion. — La Corbaz. — Magnedens.

SECRETAIRES : MM. Guillaume, à Barberèche ; — Bavaud, à La Corbaz et Sugnaux, à Villarsel-le-Gibloux.

I

C'est à Courtion que M. l'Inspecteur convoquait les instituteurs du cercle de Cournillens pour la conférence habituelle d'automne. Tous ont répondu à son appel.

A 1 ½ h., la classe s'ouvre par la prière. — Pendant que la division inférieure est occupée à un travail écrit, M. A. donne une leçon de *géographie*, sur la partie physique du canton de Saint-Gall.

M. C. — désigné par le sort — est chargé de la *composition*, avec correction, aux trois cours de l'école. Construction de petites phrases avec les débutants ; puis, développement plus ou moins étendu du canevas aux divisions supérieures. — Cet exercice de rédaction, sur les *Caractères généraux des oiseaux*, a été très bien préparé et la correction au tableau noir fort bien dirigée.

La classe se termine par deux chants : *La marche de l'écolier* et *La Liberté*.

Les écoliers renvoyés, la conférence continue. M. l'Inspecteur a différentes communications à faire aux instituteurs présents.

1^o La collecte en faveur de l'Orphelinat de Montet a eu un beau succès, l'année dernière. Merci ! — Continuons à nous intéresser à cette Œuvre si charitable. Recommandons aux enfants cette obole aux pauvres orphelins.

2^o Chaque maître voudra bien adresser au plus tôt, à l'Inspecteur, la liste des élèves du cours de perfectionnement, qui, à part les recrutables de l'année, sont astreints aux *leçons supplémentaires*.

3^o M. Perriard se demande si tous les maîtres ont bien lu la *Circulaire* qu'il a envoyée dernièrement. Il en doute, et pour cause ?

4^o Les élèves du cours de perfectionnement doivent avoir entre les mains le *Petit Manuel de connaissances civiques*. Cet ouvrage est rendu obligatoire pour le canton de Fribourg.

5^o M. Laporte, professeur au Technicum, a adressé aux instituteurs diverses propositions au sujet d'un cours de dessin par correspondance.

6^o La question mise à l'étude par la *Société fribourgeoise d'éducation* amène M. le Président à demander si, dans certaines paroisses, on n'a pas ouvert une souscription pour appuyer l'œuvre de la lutte contre la tuberculose. On lui répond affirmativement.

II

Les Instituteurs du cercle de la justice de paix de Belfaux se sont réunis à La Corbaz. L'ordre du jour comportait :

PREMIÈRE LEÇON. — Cours inférieur : *Écriture*. — Cours supérieur et moyen : *Histoire sainte* (Parabole du semeur et parabole de l'ivraie.)

DEUXIÈME LEÇON. — *Rédaction*. Le maître, désigné par le sort, choisit comme sujet : *L'automne de cette année*, pour les deux cours supérieurs, et la description de la gravure du livre de lecture, 1^{er} degré, page 113, *L'automne*, pour la division inférieure.

Un chant à deux voix clôt la séance. Les points suivants ont été relevés : Peu, mais bien : tel est le moyen d'arriver à de bons résultats au cours inférieur.

La leçon d'histoire sainte a paru quelque peu abstraite, par suite de l'absence de tableaux ou de gravures. La copie du résumé fait à la planche noire est un procédé à recommander.

Tous les instituteurs ont fort goûté la leçon de rédaction donnée par M. B. C'est un vrai maître. La méthode suivie dans la préparation de l'exercice était rationnelle, les questions intéressantes et variées, et le sujet choisi était de toute actualité. En un clin d'œil, les trois divisions furent à la besogne.

III

C'était la veille de la fête si chère aux enfants. A en juger par le temps qu'il fait notre grand saint Nicolas n'a pas l'air d'être content. En dépit de la bourrasque, les instituteurs du cercle de Farvagny quittent leurs foyers et s'acheminent vers le coquet petit village de Magnedens. Bien vite, on oublie la fatigue du voyage. Au début d'une nouvelle période de durs labeurs, on est heureux de se rencontrer, dans

un *home pédagogique*, pour retremper son courage et se reconforter mutuellement. Que d'intéressantes choses dans cette salle de classe si propre et si coquette ! Des cartes toutes fraîches, des tableaux d'histoire naturelle, des dessins tapissant les parois peintes en gris foncé, un régulateur, et, par dessus tout, un intéressant musée qui s'enrichit chaque jour et qui renferme entre autres une sonnerie électrique, montée par l'instituteur, font de cette salle un séjour attrayant pour maîtres et élèves.

Tractanda de la séance :

1° Correction d'une *composition* : Le second royaume de Bourgogne et la reine Berthe.

2° Leçon de *calligraphie* aux trois degrés de l'école.

3° *Comptabilité* aux cours supérieur et moyen réunis. Exercice, N° 5, de la V^{me} série : Mon compte de caisse (foire de la Saint-Nicolas).

4° Deux charmantes déclamations, rendues avec beaucoup de naturel, terminent la classe, après laquelle nous écoutons les avis et recommandations de M. l'Inspecteur.

ÉCHOS DE LA PRESSE

Genève a édifié coup sur coup les superbes édifices scolaires du Boulevard des Casemates, du Parc de Montbrillant et de la Rue de Neuchâtel. Plainpalais dont la population s'élève actuellement à 26 000 habitants a construit, depuis l'année 1895, 4 bâtiments d'école dans lesquels se trouvent un total de 70 classes.

Dans son numéro du 6 février dernier, la *Schweizerische Lehrerzeitung* parle en ces termes des nouvelles constructions scolaires genevoises :

« Ce sont autant d'écoles modèles où le confort et l'hygiène s'unissent à l'élégance. Partout, des salles bien éclairées, heureusement orientées, meublées de pupitres commodes. La dernière construite, l'École de la Roseraie (Plainpalais), est un grand bâtiment de trois étages, couvrant une surface de 1625 m² et qui a 100 mètres de longueur. Au rez-de-chaussée, 8 classes enfantines de 45 élèves ; au 1^{er} et au 2^{me} étages, 16 classes primaires de 42 élèves. L'édifice contient en outre les locaux suivants : au rez-de-chaussée, une grande salle de jeux pour les classes enfantines ; au 1^{er} étage, une salle de conférences et un musée scolaire ; au 2^{me} étage, une grande salle de gymnastique ; au-dessus, pris en attique dans le corps central, l'appartement du régent principal et dans les combles des locaux disponibles à l'usage des sociétés communales. Au sous-sol, se